

Carte scolaire rentrée 2014 :

Mesures de carte scolaire proposées

Comité Technique du vendredi 18 avril 2014

Lors de ce CTSD, l'IA est revenue sur les mesures de carte scolaire barrées ci-dessous (elle a en outre ouvert un autre poste de remplaçant sur Guéret) :

<i>OUVERTURES</i>			<i>FERMETURES</i>				
Écoles	Effectifs/ classe		Écoles	Effectifs IA	Effectifs écoles	Effectifs/ classe	
CLIS secteur Parsac/Chambon		+1	Aubusson Clé des Champs	138/8	139/ 8	fermeture de la 8 ^{ème} classe	-1
Remplaçant Crocq		+1	Aubusson Villeneuve	88/5	113/5	Fermeture de la 5^{ème} classe	-1
Remplaçant Gouzon maternelle		+1	Naillat	62/4	69/4	Fermeture de la 4^{ème} classe	-1
Remplaçant Fursac		+1	Fresselines/Maison-Feyne/Villard	93/6	97/6	Fermeture de la 6^{ème} classe	-1
Plus de maîtres que de Classes Sciences Guéret		+1	Flayat	35/3	41/3.	Fermeture de la 3 ^{ème} classe	-1
Plus de maîtres que de Classes- Aubusson élem		+0.5	Guéret Guéry	89/5	89/5.	Fermeture de 5 ^{ème} classe	-1
Plus de maîtres que de Classes- Aubusson maternelle		+0.5	Fursac	107/6	113/6	Fermeture de la 6 ^{ème} classe (regroupement des 2 écoles mat et élem)	-1
Scolarisation moins de 3 ans Bonnat maternelle		+0.5	Lussat	19/2	23/2	Fermeture de la 2 ^{ème} classe	-1
Scolarisation moins de 3 ans Felletin maternelle		+0.5	Conseiller pédagogique EPS Guéret 2 ASH				- 1
Conseiller pédagogique départemental pour le Numérique Scolaire		+1	DAPER / EMALA			Suppression de 2 demi postes.	-1
Maître G CMPP La Souterraine		+1					
Maitre spécialisé trouble du comportement et de la conduite		+0.5					
Enseignant référent pour la scolarisation des élèves en situation de handicap		+0.5					
Remplaçant Guéret Langevin élémentaire		+1					
TOTAL		+10 +7	TOTAL				-10 -7

Elle a d'ores et déjà annoncé des mesures de rentrée (???) effectuées sur des moyens provisoires :

- création d'un poste G au CMPP de La Souterraine,
 - création d'un demi-poste d'adjoint sur la première scolarisation sur Bonnat maternelle et la même chose sur Felletin maternelle,
- Ce sont déjà 2 postes qui amputeront la brigade de remplacement !!!

De plus, des comptages seront effectués à Champagnat et Ajain pour ouvrir à chaque fois 1 poste et à Gentioux pour ½ poste.

Pour le reste, les mesures restent identiques, à savoir :

FUSION D'ECOLE

Les écoles maternelle et élémentaire de FURSAC fusionnent. Il n'y aura plus qu'une seule école, une seule direction.

EMALA/DAPER

Suppression des 4 ½ postes EMALA de Sardent pour ne recréer que 2 ½ postes (½ à Villeneuve Aubusson sur le profil culture humaniste et maîtrise du langage et ½ à Prévert sur le profil culture scientifique). Ils n'interviendront plus que sur des écoles rurales de 1 à 3 classes. *No comment...*

REDEPLOIEMENTS DIVERS et VARIES

- Le poste d'animateur TICE Guéret 1 passe de l'école élémentaire de Saint Vaury à l'école élémentaire de Guéry.
- Le poste UP2A (accueil des élèves allophones) passe de l'école Langevin élémentaire à l'école élémentaire Prévert
- Tous les postes DAPER, EFIV, UP2A, EANA, ELVE Allemand, coordinateur RRS sont intégrés au dispositif plus de maîtres que de classes et l'IA se réserve la possibilité de leur faire effectuer des remplacements en cas de nécessité de service.
- Tous les postes de conseillers pédagogiques deviennent des postes de CPC généralistes avec des « *valences spécifiques* ». Ils sont redéployés dans les circonscriptions sauf le CPC EPS de G2 qui est supprimé.
- Les postes de modulateurs EMF sont requalifiés en postes de TRS.
- Les ZIL deviennent des postes de BM départementaux
- Les BM formation pourront être sollicités pour des remplacements de congé « par nécessité de service » selon la DASEN
- Le poste de TRS (titre définitif) de Chambon passe à Gouzon
- Les postes de directeur de l'IME de Grancher et du Monteil au Vicomte sont supprimés et seront pourvus par l'ARS. L'Education Nationale crée des postes de coordinateurs pédagogiques des unités d'enseignement en établissement médico social (dépendant de l'Agence Régionale de Santé).
- Le poste de coordinateur SAPAD est confié à l'enseignante chargée de la scolarisation des enfants hospitalisés.

Une nouvelle fois, les représentants des personnels ont voté unanimement contre.

Le SNUipp-FSU 23 a rencontré ce soir, vendredi 18 avril à 18h30, le Préfet dans le cadre d'une audience sur les questions de carte scolaire et de rythmes scolaires. Nous avons rencontré un Préfet à l'écoute, attentif et ouvert au dialogue avec une volonté affichée de faire avancer ce dossier. Nous gardons donc l'espoir de nous voir proposer une carte scolaire plus juste et surtout plus adaptée au territoire creusois lors du CDEN du mardi 22 avril.

SNUipp-FSU 23